
Quand l'art révèle la forêt

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Jusqu'en septembre 2026, la deuxième édition de la Forêt monumentale prend racine dans la forêt domaniale de Roumare à Canteleu. Un musée à ciel ouvert, pour tous les publics et accessible en transports en commun.

Depuis le 29 juin, ne résistez pas à l'appel de la forêt. Venez découvrir les 13 œuvres d'art monumentales mises en scène le long d'un parcours inédit de 4 kilomètres, en pleine nature. C'est le programme de cette deuxième édition de La Forêt monumentale qui permet d'explorer l'univers créatifs de plasticiens, de paysagistes, d'artistes, de designers et d'architectes venus de France, d'Europe et d'outre-Atlantique. Pendant deux ans, la forêt de Roumare est vouée à devenir un lieu d'expériences et d'échanges autant pour les artistes que pour les visiteurs, et toujours dans le respect des lieux. Une manière de faire naître aussi des interrogations et attirer notre attention sur la

beauté et la fragilité de notre environnement.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Laurence Renou, Vice-Présidente de la Métropole Rouen Normandie en charge de la Culture, Hugo Langlois, Conseiller Métropolitain délégué aux enjeux liés à la Seine, les forêts, la biodiversité, Christine de Cintré, Conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme, Tom Delahaye, Maire de Canteleu : *"Notre Métropole a décroché en 2023 le titre de Capitale française de la biodiversité, précisément pour ce patrimoine forestier qui représente 1/3 de notre territoire, et pour saluer nos actions de préservation et de restauration de celui-ci. Au quotidien, nous agissons pour sanctuariser la biodiversité comme une richesse à protéger, à chérir, à mieux connaître et transmettre. Ce nouveau parcours de 4 km en est une parfaite illustration. Cette proposition culturelle et artistique majeure intègre des œuvres remarquables en cœur de forêt, dans le respect des lieux, invitant à une (re)découverte de la nature et à la sensibilisation des richesses de notre patrimoine forestier. La culture à ciel ouvert, accessible à tous, permettant également d'interroger la situation climatique actuelle et la relation entre l'être humain et la nature. L'appel à création que nous avons lancé a généré 326 candidatures venant de 33 pays. Cela montre un réel enthousiasme et traduit bien ce que Forêt Monumentale représente : un projet artistique hors normes, "monumental" tant par les œuvres qui verront le jour que par son rayonnement international. Cette nouvelle édition propose plusieurs nouveautés. En plus des neuf œuvres internationales sélectionnées par le jury, quatre autres viendront étoffer l'exposition : une d'un artiste de Tchéquie, Capitale européenne de la Culture en 2028, une création contemporaine du territoire et ses futurs talents en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur, une œuvre bio sourcée permettant de valoriser une filière normande et, clou du spectacle, une œuvre pérenne, un géant de l'artiste danois Thomas Dambo qui permettra, à l'issue de cette exposition éphémère, de continuer de faire vivre l'esprit de l'événement ! De plus, Forêt Monumentale #2 sera accessible facilement en transports en commun (ligne TEOR directe, gratuit le samedi), permettant aux familles de s'y rendre aisément. Les entreprises sont, cette fois encore, parties prenantes aux côtés de la Métropole pour soutenir ce projet fédérateur. C'est donc un mécénat collectif d'une vingtaine d'entreprises de toutes tailles qui soutiennent Forêt monumentale, notamment de la filière bois."*

[Pour retrouver le parcours complet, les œuvres et les artistes](#)